

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'Adasea de la Marne élargit son action au milieu rural

Lors de son assemblée générale le 20 mai dernier, l'Adasea de la Marne a présenté le bilan 2024 de ses différentes activités : installation, transmission, accompagnement des exploitants en difficulté et environnement. S'en est suivie une table ronde sur le thème "Comment restaurer le tissu des relations humaines en milieu rural ?".

L'Adasea assure une mission de service public auprès de la profession agricole et des agriculteurs et viticulteurs par convention avec la DDT, le Département de la Marne, la DRAAF et la Région Grand Est. Son objectif est de maintenir et développer une dynamique sur son territoire via les volets économique (Installation, Transmission), social (accompagnement des agriculteurs en difficultés via le dispositif REAGIR) et environnemental.

Installation : de plus en plus de candidats et de projets concrétisés

En 2024, 214 personnes ont été reçues par le Point Accueil Installation (PAI), une fréquentation en hausse de 11% comparé à 2023 : 55 % pour une installation en agriculture et 45 % en viticulture. 18% n'étaient pas d'origine agricole ou viticole contre 24% en 2023. La part du public reçu n'ayant pas la capacité agricole lors du rendez-vous (17%) est en forte baisse après plusieurs années de hausse (53% en 2023, 46% en 2022, 39% en 2021). 58% des projets d'installation sont basés sur une reprise d'exploitation agricole, 18% sur une création et 20% sur une association. La moitié des projets d'installation comporte au moins une pratique agroécologique hors agriculture bio.

Dans la Marne, le nombre d'installations aidées est en nette progression (+76%) : 95 projets concrétisés en 2024 (contre 54 en 2023, 50 en 2022 et 54 en 2021) dont 67% en agriculture et 33% en viticulture.

Transmission : 93% dans le cadre familial

Le Point Info Transmission (PIT) a reçu 27 futurs cédants en 2024 (contre 34 en 2023) : 45% en agriculture et 55% en viticulture. L'âge moyen des cédants est de 61 ans (contre 62 en 2023). Lors du rendez-vous au PIT, tous les cédants avaient un repreneur identifié : dans 93% des cas, il est issu du cadre familial. 90% des repreneurs identifiés sont des futurs installés. Tous les futurs cédants ont entamé la préparation de l'outil de production à transmettre mais seulement 19% d'entre eux ont établi la valeur de cession de leur exploitation. Un suivi des futurs cédants est mis en place sur trois ans. L'objectif est de faire le point sur l'avancée du projet de transmission, de vérifier que le cédant trouve bien toutes les réponses à ses questions. Ce suivi est fortement apprécié par les exploitants car il leur permet notamment de relancer leur réflexion sur leur cessation d'activité.

Exploitants en difficulté : nombre de suivis en hausse

116 personnes ont été suivies par le dispositif REAGIR en 2024 (105 en 2023) pour 93 exploitations. 37 personnes (pour 30 exploitations) sont entrées dans le dispositif en 2024, un chiffre en forte hausse comparé à

2023 (15 personnes pour 14 exploitations). La moisson compliquée de 2024 est une des raisons. 40 en sont sorties (contre 26 en 2023) dont 32 positivement (départs en retraite, maintien de l'activité avec amélioration, reconversion...). Les exploitants entrés en 2024 sont installés en majorité en grandes cultures (38%) ; la proportion de viticulteurs est stable à 22% (20% en 2023). Les exploitants suivis en 2024 (c'est-à-dire ceux déjà présents au 1^{er} janvier 2024 et ceux entrés en 2024) ont poussé la porte de REAGIR pour des raisons économiques (77%), des problèmes de santé (13%), d'entente (7%) ou juridiques (3%).

Plan mal-être : l'Adasea chef de file avec la MSA

L'Adasea est agréée depuis 2022 par l'Etat en tant que chef de file du Comité technique dans le cadre du Plan Mal Être En agriculture au côté de la MSA, chef de file du Comité plénier. Un certain nombre d'actions ont été réalisées en 2024 : flyer pour aider à identifier des fragilités chez une personne (signaux faibles), conférence à la foire de Châlons (reprenre en main son chemin de vie), lancement de l'outil Prév'Agri (pour faire le point sur son exploitation et sur soi-même)...

Développer la biodiversité

Un territoire agricole et viticole dynamique, c'est également un territoire avec une biodiversité très riche : flore, faune sauvage, avifaune, pollinisateurs... L'Adasea accompagne le développement de cette biodiversité sur le territoire champardennais. Elle intervient auprès de l'association Symbiose sous forme de prestation pour les missions de montage de projets, d'animation des comités de suivi de ces projets, de coordination des projets, de rédaction d'appel à projets, de recherche de financeurs et de communication. En 2024, l'action s'est focalisée sur la trame verte et bleue et sur les projets d'innovation et de partenariats scientifiques. L'Adasea œuvre également au niveau national via Epiterre.

Projet "Habiter le rural"

Suite à l'assemblée générale statutaire, une **table ronde** a été organisée sur la thématique « **Comment restaurer le tissu des relations humaines en milieu rural** » (voir en annexe). Historiquement ancrée dans le monde agricole et animée par des valeurs sociales fortes, l'Adasea de la Marne souhaite élargir son action au monde rural et participer à la re-création de liens dans les territoires ruraux, particulièrement entre les agriculteurs/viticulteurs et les ruraux non agricoles. Dans le cadre d'un projet intitulé "Habiter le rural", l'Adasea a engagé plusieurs actions depuis un an, notamment une expérimentation sur le bassin de vie de Sézanne et Esternay pour cerner comment les territoires ruraux percevaient le sujet du "vivre ensemble". Résultat : la population attend de nouvelles formes de "vivre ensemble".

Au cours de cette table ronde, différents acteurs du milieu rural (agriculteur, maire, Familles Rurales, créateurs de tiers-lieux) ont témoigné sur cette nécessité de recréer du lien entre habitants d'un même village et présenté quelques actions allant dans ce sens.

L'Adasea reçoit les financements publics de l'Etat et de la Région Grand Est pour les activités Installation - Transmission, du Département de la Marne et de la Région Grand Est pour le dispositif Réagir.

Pour en savoir plus :

*Retrouvez le détail de toutes les activités de l'Adasea dans le **rapport d'activité 2024** :*

<https://www.adaseamarne.fr/rapport-dactivite-adasea-2024/>

Contact Presse :

Julie Portejoie, directrice Adasea 51 – julie.portejoie@adasea51.fr – 06 24 99 04 49

Assemblée Générale de l'Adasea de la Marne

Table Ronde

« Comment restaurer le tissu des relations humaines en milieu rural ? »

Recréer du lien en milieu rural, tel était le sujet de la table ronde organisée par l'Adasea le 20 mai dernier lors de de son assemblée générale, une nécessité à laquelle différents acteurs comme l'Adasea, Familles Rurales, des créateurs de tiers-lieux se sont déjà attelés.

Historiquement ancrée dans le monde agricole et animée par des valeurs sociales fortes, l'Adasea de la Marne souhaite élargir son action au monde rural et participer à la re-création de liens dans les territoires ruraux, particulièrement entre les agriculteurs/viticulteurs et les ruraux non agricoles. Les exploitants sont en effet un public de plus en plus fragile. Un constat partagé par plusieurs OPA dont l'Adasea, appuyé par le sentiment d'isolement et d'éloignement du reste de la population rurale exprimé par les agriculteurs. Il s'ensuit des situations d'incompréhension, souvent amplifiées par les réseaux sociaux, voire de conflits entre ruraux. Dans le cadre d'un projet intitulé "Habiter le rural", l'Adasea a engagé plusieurs actions depuis un an, notamment une expérimentation sur le bassin de vie de Sézanne et Esternay pour cerner comment les territoires ruraux percevaient le sujet du "vivre ensemble". Résultat : la population attend de nouvelles formes de "vivre ensemble".

Retisser des liens

Lors de son assemblée générale le 20 mai à Châlons, une table ronde était organisée sur le sujet, animée par Joël Morlet, sociologue spécialiste de la ruralité. *« Dans les villages, il y a une fracture entre les anciens et les nouveaux habitants, relate Patrice Valentin, maire d'Esternay qui déplore la disparition des lieux de rencontre (bistrot, marchés, places de village...). Chacun vit dans son monde. »* Mathias Benoît, agriculteur, plaide pour des actions concrètes (fermes ouvertes, circuits courts, événements culturels...) pour retisser le lien et permettre le dialogue entre agriculteurs et non-agriculteurs. *« Les conflits naissent souvent de malentendus. Il faut se parler pour s'approprier. »* Pour cela, des lieux d'échange sont nécessaires. Les Espaces de Vie Sociale de Familles Rurales et les Tiers-lieux en sont des exemples (voir encadré).

Créer des espaces sur-mesure

Des règles d'or ont émergé de ces échanges. Une action qui fonctionne sur un territoire ne fonctionnera pas forcément sur un autre car chaque bassin de vie a ses propres besoins, structures et façon de fonctionner. La création de Tiers-lieux ou autre action pour retisser du lien doit être complémentaire de ce qui existe déjà, et non venir en concurrence. Les différentes structures doivent coopérer au sein d'un bassin de vie. *« Tous ces échanges confirment l'urgence à recréer du lien dans les campagnes et l'intérêt de notre projet Habiter le rural »*, souligne Julie Portejoie, directrice de l'Adasea. Les outils existent, les envies aussi, mais cela nécessite de la coordination, de l'engagement, des leaders passionnés, et surtout, une capacité à s'écouter, à coopérer, et à construire du commun. *« Redynamiser nos campagnes passera par le collectif »*, soulignait en conclusion Julien Boucquemont, vice-président de l'Adasea.

Deux exemples : les espaces de vie sociale et les tiers-lieux

Familles Rurales développe des Espaces de Vie Sociale (six à ce jour dans la Marne). *« Nos EVS permettent aux habitants de se retrouver, de s'impliquer sans porter seuls la charge d'une association, expliquent Stella Maréchal, directrice de la Fédération des Familles Rurales de la Marne, et François Bourbier, président de l'antenne Familles Rurales de Sommesous. L'enjeu est de professionnaliser l'animation rurale et mieux articuler les besoins locaux, parfois très différents d'un village à l'autre. »* Ces EVS sont conçus comme des lieux d'animation à géométrie variable, adaptés aux spécificités territoriales, travaillant en complémentarité avec les acteurs existants. Autre exemple de lieu d'échange : les tiers-lieux comme "La Bulle de Bermont" à Ambonnay créé en 2024. *« Ce lieu se veut inclusif et évolutif, soulignent Didier Petit et Jean-Guy Ponsin à l'initiative du projet. Nous avons tout construit avec les habitants. Chaque activité est testée. Si elle fonctionne, on continue. Sinon, on s'adapte. »*